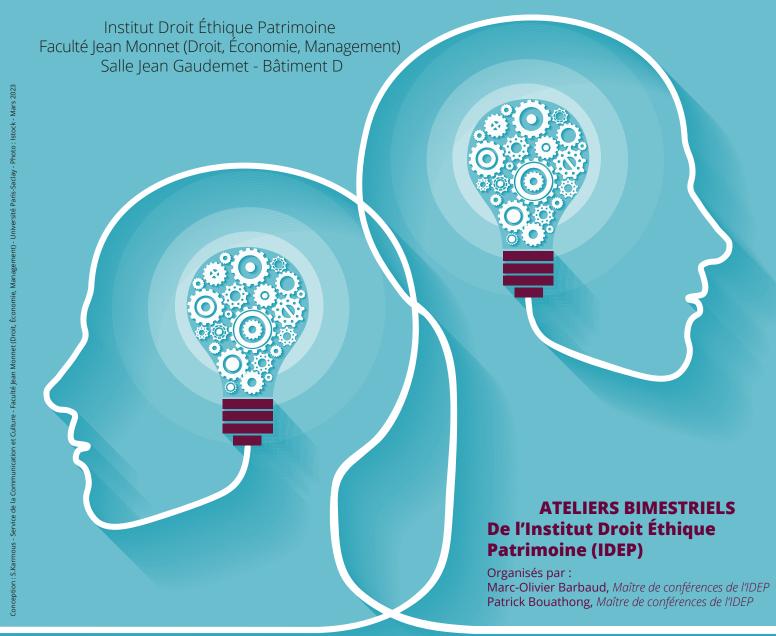
### Les ateliers d'échanges de l'IDEP

# L'inopposabilité des exceptions : du droit commercial au droit civil





#### Interventions de :

Maxime Julienne, Professeur en droit privé à l'Université Paris-Saclay, membre de l'IDEP. Ingrid Rosdahl, Doctorante en droit à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.







## Les ateliers d'échanges de l'IDEP

(Institut Droit Éthique Patrimoine)

#### De quoi s'agit-il?

Les ateliers d'échanges de l'IDEP sont destinés à favoriser les échanges entre un enseignant-chercheur expérimenté et un doctorant sur un thème qui les réunit. Parce que la pensée se construit par le dialogue, l'atelier s'organise autour de deux interventions complémentaires qui ont pour objet, sur un sujet fondamental ou d'actualité, de rendre compte de l'état de la recherche et de discuter de son évolution.

#### Quelle forme prennent ces ateliers?

Divisés en trois temps, ces ateliers se composent d'abord d'une introduction générale du sujet retenu permettant d'en comprendre les termes et les enjeux, puis de la présentation d'une partie ou d'une dimension plus particulières de ce sujet, de façon à en apprécier plus précisément et concrètement les ressorts théoriques, techniques ou pratiques. Le dernier temps est consacré aux échanges entre et avec les intervenants.

#### A qui s'adressent-ils?

A tous les doctorants et autres enseignants-chercheurs désireux de découvrir, s'informer et discuter de sujets classiques ou novateurs.

#### **Peut-on intervenir?**

L'intervention dans le cadre des Ateliers d'échanges de l'IDEP est ouverte à tous les chercheurs de la faculté.

Merci d'adresser vos propositions à : marc-olivier.barbaud@universite-paris-saclay.fr et/ou patrick.bouathong@universite-paris-saclay.fr



